Aussonne Actualités

NOVEMBRE 2014 • BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Zoom sur
L'église en beauté
p. 3

Environnement
Permis de construire accordé pour les jardins solidaires
p. 10

SOMMAIRE

pages

Zoom sur 3
Fin des travaux à l'église

Travaux 4-5
Un chantier d'insertion pour Louise-Michel

Social 6-9
Lien Social : le tour des services

Environnement 10
Permis accordé pour les Jardins solidaires

Sécurité 11
La gendarmerie nationale en ligne

Enfance-Jeunesse 12-14
Elections en vue au Conseil Municipal des Enfants

Economie 15
Les nouvelles installations

Vie Culturelle 16-17
- Plein succès pour "La Voix La Main"
- Le programme des associations

Expression libre 18

Adresses utiles 19

Les temps forts 20

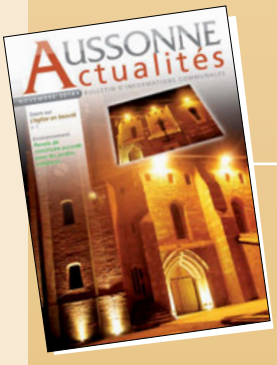

Numéro gratuit

Graphiste :
ORSEAU Philippe
Tél. 06 20 68 09 10
www.orseau.com
Imprimeur :
IMPRIMERIE RELIEFDOC
Tél. 05 61 24 49 98

éditorial

Chères Aussonnaises, chers Aussonnais,

Les rendez-vous que je vous avais donnés lors de la dernière parution de notre bulletin communal se sont réalisés dans les meilleures conditions : que ce soit la rentrée scolaire des écoles communales pour les 795 élèves, les 32 enseignants et les 90 agents municipaux dans des locaux préparés à les recevoir ou que ce soit pour le Forum des Associations qui, une année encore, a permis aux anciens et nouveaux adhérents de repartir, pour une nouvelle saison, vers des activités variées et de qualité.

Pour animer octobre, la programmation culturelle a organisé ou accompagné successivement une journée et une soirée rythmées et riches en vitalité : le festival communal La Voix et La Main et un concert issu de « Jazz sur son 31 » relayé par le Foyer Rural.

A cette occasion, je remercie les nombreux bénévoles qui oeuvrent au dynamisme de notre Commune.

Autour d'un monument aux morts rénové, nous avons eu l'occasion de nous retrouver le 11 novembre pour la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale et du 70e anniversaire de la victoire sur le nazisme.

A très bientôt.

Lysiane MAUREL
Maire d'Aussonne

Fin de chantier à l'église

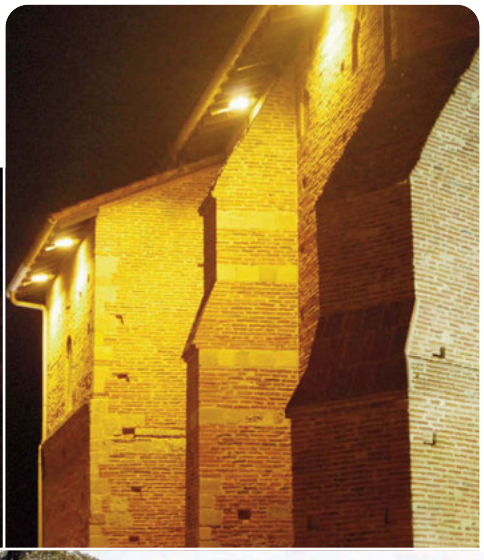

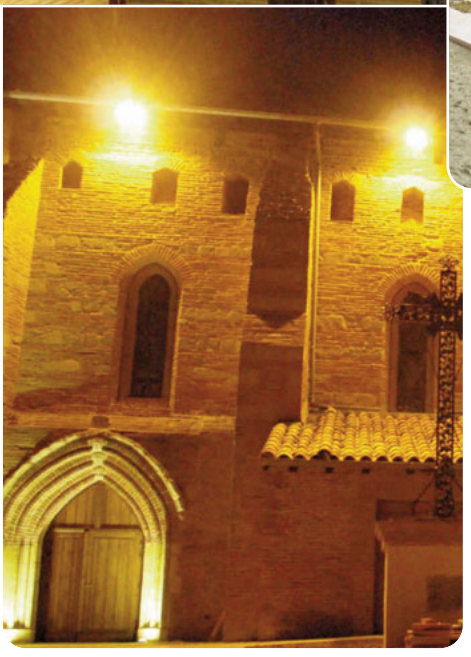

On y est ! Le chantier touche à sa fin ! On note sur l'agenda, le 14 février 2015 ! C'est la date retenue pour l'inauguration officielle de l'église Notre Dame du Rosaire. Les paroissiens, eux, pourront réinvestir le lieu saint dès le mois de décembre, au moment des fêtes de la Nativité.

Pendant plus d'un an de travaux, l'église a subi une totale rénovation. Un temps, la restauration avait été prévue par phase pour éviter une trop longue fermeture de l'édifice. Mais après étude du dossier, la municipalité a jugé plus pertinent de mener de front toutes les interventions. Intérieur et extérieur, toiture, murs, chauffage, électricité… l'église était dans un mauvais état général. La rénovation a été menée de manière remarquable et, après ce temps d'attente, la communauté paroissiale devrait retrouver un environnement propice au partage et au recueillement. Les sculptures, notamment la Vierge portant le Christ sur ses genoux ainsi qu'une statue d'une Vierge à l'Enfant-Jésus en bois polychrome et doré ont également été restaurées. Elles ont été classées « Monuments historiques » en 1975.

Il faut rappeler que ces opérations ont aussi permis la mise aux normes « accessibilité » pour les personnes handicapées. Une porte latérale a été créée à cet effet. La municipalité a également fait réaliser des travaux de réaménagement du parvis. Ces interventions apportent un supplément de confort et de sécurité lors des offices ou des cérémonies religieuses. Cette réfection va également être appréciée lors du marché de plein vent le vendredi matin.

Mise en lumière et environnement

L'achèvement des travaux va rendre à l'édifice toute sa qualité architecturale. Les Aussonnais appelés à traverser le cœur de bourg la nuit n'auront pas manqué de noter la différence. La mise en lumière qui fait partie intégrante du projet de restauration est remarquable. Elle rend à l'église tout son cachet de bâtiment classé.

Le parvis a également été repris et dallé. La rampe d'accès réservée aux véhicules funéraires a été traitée en béton désactivé. Le pourtour du Monument aux Morts sera conservé en grave naturelle.

Monument aux Morts

Le Monument aux Morts a, lui subi une remise en état. L'intervention est symbolique à plus d'un titre. D'une part, en cette première année de centenaire de la Grande Guerre, la commune témoigne ainsi de sa reconnaissance envers ceux des siens qui sont morts pour la leur patrie. D'autre part, cette intervention a été menée dans le cadre d'un chantier pédagogique. Une convention a été signée entre la mairie et le CFA MFR Toulouse-Nord. Huit jeunes apprentis, en 2ème année de formation « Maintenance de Bâtiments de Collectivités » réalisaient là une épreuve pratique, en complément de leur formation théorique. Encadrés par deux formateurs, pendant quatre jours, ils ont soumis l'édifice au nettoyage haute pression. Aux points plus sensibles, ils ont gratté avec soin la pierre très friable à la brosse synthétique. Les vernis des divers ornements ont été repris en guise de finition. Ce complément de formation technique, s'inscrivait aussi dans un enseignement le programme général d'enseignement historique et civique des jeunes.

L'embellissement de l'environnement -espace vert contigu, reprise des grilles- par notre service technique a redonné au monument aux morts un lustre apprécié pour la cérémonie du 11-novembre.

Ecole Louise-Michel

L'heure de la rentrée n'a pas encore sonné pour la nouvelle école, mais le dossier avance. L'ouverture des plis a eu lieu en septembre. 84 entreprises se sont montrées intéressées par le projet. Ces offres ont été étudiées et aucun lot n'a été déclaré infructueux. L'analyse de ces dossiers est en cours pour confronter propositions et cahier des charges. La phase des négociations avec les entreprises choisies va ensuite démarrer. Avant la fin de l'année, les ordres de service devraient être signés.

Il faut rappeler que la nouvelle école Louise-Michel sera située en face du collège sur un terrain communal de 5000 m². Le chantier de construction comportera une clause d'insertion sociale (cf Aussonne-Actualités juillet 2014), une démarche qui a fait consensus dans l'agglomération. En effet, la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole s'est engagée à promouvoir l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi au travers de « clauses d'insertion » dans les marchés publics passés par les communes membres. C'est le cas d'Aussonne qui adhère totalement à cette procédure et profitera de la construction de la nouvelle école pour l'appliquer.
Pour ce chantier, tous les lots ne seront pas impactés, néanmoins, la clause d'insertion s'appliquera pour cinq lots sur les 16 définis. Mais au total ce sont 2650 heures qui seront attribuées à des personnes ainsi accompagnées sur un parcours professionnel. Ces heures seront ventilées comme suit :

Gros œuvre, terrassement..... 1 600 h
Electricité courant fort et courant faible..... 300 h
Chauffage-ventilation-climatisation-plomberie..... 300 h
Façades brique-isolation externe..... 150 h
VRD-Espaces verts-Clôtures..... 300 h

En synergie avec la Maison de l'Emploi et de l'Insertion de Blagnac, la Maison Commune Emploi Formation de Colomiers,Toulouse Métropole Emploi, le service réseau emploi assurera le suivi des clauses d'insertion en lien avec la commune.

En bref

Club house de foot

Vétuste et nécessitant une remise aux normes, le club house de football est également sous-dimensionné au regard de l'effectif du club de football local. La construction de nouvelles installations est donc programmée. Un pré-projet avait été établi. Les architectes (le cabinet BAST), les élus et l'association travaillent sur une définition plus précise et plus adaptée des locaux.

Logements sociaux

Sous l'égide de Promologis, la construction d'un ensemble immobilier est prévue sur la route de Seilh. Ce programme comprendra 79 logements dont 23 logements sociaux.

Jeux d'enfants

La reprise du sol du terrain de jeux pour les tout-petits qui jouxte la salle n°1 avait été prévu. Il a été réalisé en revêtement souple particulièrement adapté aux petits habitués.

TAD, le 0800 929 929 pour réserver

Depuis le 4 novembre, les réservations de Transport à la Demande (TAD), se font uniquement :
- **soit par téléphone au de 6 h 30 à 22 h 30,**
- **soit par internet à partir du calculateur d'itinéraires de tisseo.fr (inscription par téléphone préalable auprès du 0800 929 929).**

→ Attention : l'ancien numéro géographique commençant par 05 ne permet plus les réservations TAD.

Environnement

Antennes relais

Entre les opérateurs de téléphonie mobile et la commune, visiblement, la ligne est coupée. Depuis le 1er mai 2014 pour SFR et le 13 août pour Orange, les deux opérateurs occupent, sans titre, le site du Château d'Eau sur lequel sont positionnées leurs antennes-relais : les baux sont forclos ! Aucune prorogation n'a été accordée à ces opérateurs. En août 2014, Lysiane Maurel, maire, a acté, par courrier son opposition à tout renouvellement de convention. Pour l'instant, c'est en toute illégalité que les opérateurs restent… branchés.
Pour l'histoire, il faut rappeler que ces baux avaient été signés dans les années 2000 par le Syndicat des Eaux de la Save et des Coteaux de Cadours, à une époque où les impacts de ces infrastructures n'avaient pas été mis en évidence de manière formelle et officielle. De plus, avec la mise en œuvre du Plan Local de l'Habitat (PLH), l'urbanisation de la commune s'est accrue ces dernières années et l'implantation passée n'est plus compatible avec cette évolution. La fin des baux donnaient l'occasion de réviser l'emplacement de ces antennes (cf Aussonne-Actualités octobre 2013). Deux problèmes se posent aujourd'hui : d'une part, le déplacement des antennes relais, d'autre part le choix d'une nouvelle implantation plus adaptée et moins nuisante pour la population aussonnaise. Cette question est à l'étude au sein d'une commission ad hoc dans le cadre de Toulouse Métropole.

Grands projets

Parc des expositions, travaux préparatoires

Projet structurant de l'ouest toulousain, le Parc des Expositions est aussi un équipement important pour Aussonne puisqu'il se situe sur le territoire communal. Sa réalisation est cependant soumise à de nombreuses contraintes.
Au mois de juillet, Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole, rappelait qu'il souhaitait avant toute chose, « travailler à la consolidation du financement du projet ». Ces démarches vont, de fait, influer sur le calendrier et le marché d'appel d'offres, initialement prévu pour la fin 2014 devrait être repoussé. Ce report d'échéance est pour l'instant sans conséquence sur les travaux préparatoires sur le site.
ERDF interviendra jusqu'en février 2015 pour modifier le réseau électrique dans le secteur qui accueillera le Pex. Ces travaux préparatoires, d'une durée de 5 mois, se dérouleront par étape : d'abord sur la commune de Cornebarrieu où la ligne de moyenne tension sera enfouie, puis sur les communes d'Aussonne et de Beauzelle. Si ce report d'échéance a pour première conséquence un délai de chantier bien plus important, il n'en a pas sur les travaux préparatoires sur le site. Ceux-ci menés par ERDF n'auront aucune incidence sur l'alimentation des habitations riveraines. Ils permettront à terme la construction et le raccordement du nouveau Parc des Expositions de Toulouse Métropole et amélioreront le maillage électrique du secteur Nord-Ouest.
Pour répondre aux prescriptions environnementales légales, Toulouse Métropole a également souhaité s'adjoindre le concours d'un écologue ; cet écologue va assister le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage en amont et pendant la durée du chantier. Un marché a été passé en ce sens.

En bref

Résultats des élections sénatoriales

Le 27 septembre, les grands électeurs : conseillers généraux, maires, conseillers municipaux… procédaient au renouvellement de la moitié des sénateurs. Pour la Haute-Garonne, ont été élus sénateurs Claude Raynal, maire de Tournefeuille, Françoise Laborde, adjointe au maire de Blagnac, Alain Chatillon, maire de Revel, Brigitte Micouleau, adjointe au maire de Toulouse et Pierre Médevielle, maire de Boulogne-sur-Gesse.

Inscriptions sur les listes électorales

Tout comme en 2014, les citoyens seront appelés aux urnes en 2015. Les 22 et 29 mars 2015, les électeurs désigneront les conseillers départementaux, ex-conseillers généraux. Fin 2015, ils éliront les conseillers régionaux. Vous habitez la commune et vous souhaitez voter ? Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, n'oubliez pas de le faire auprès de la mairie avant le 31 décembre 2014. Après, il sera trop tard…

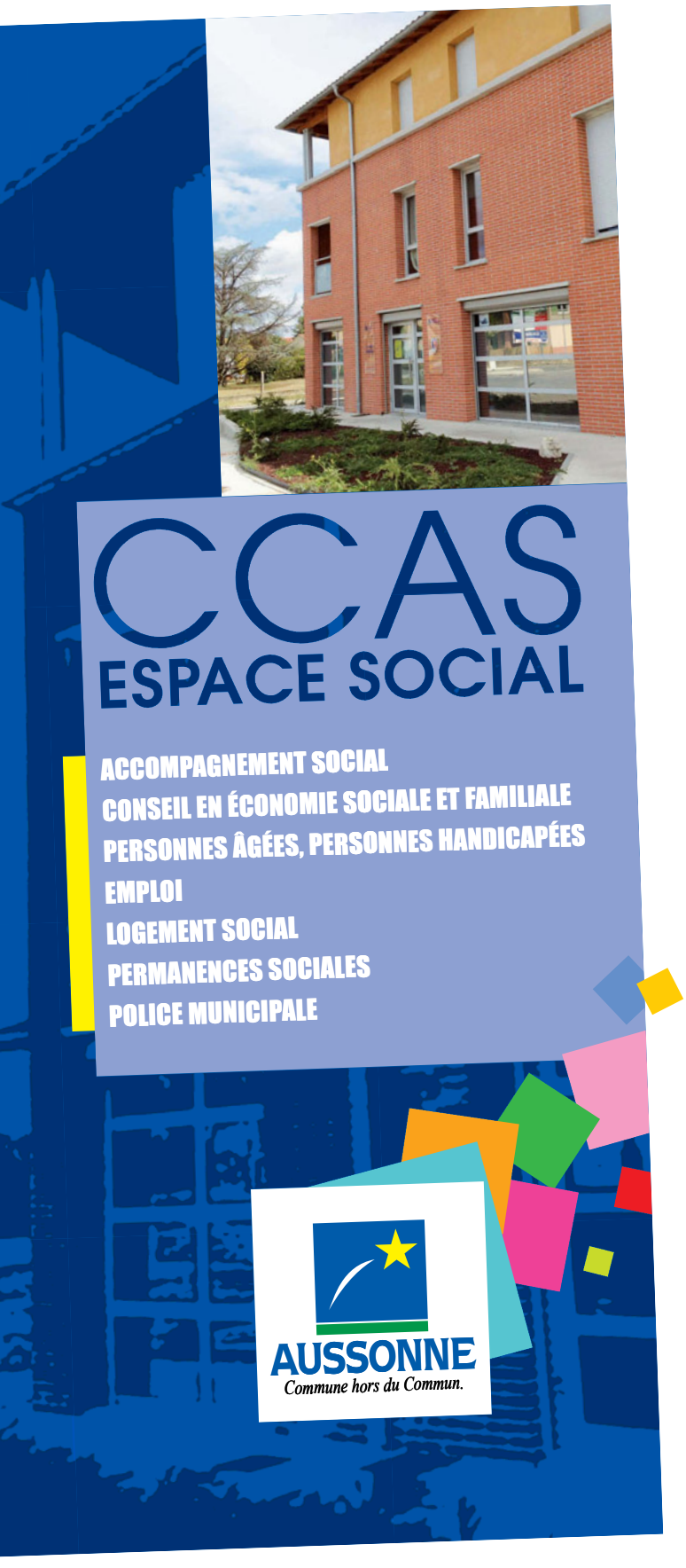

Le Lien Social sur tous les fronts

Depuis son QG de la route de Merville, le Lien Social répond aux urgences comme à ses missions de long terme. Outre la gestion des aides légales qui constitue son cœur de métier, cet établissement public communal développe des initiatives diverses. Composé d'élus et de représentants de la société civile, son Conseil d'Administration met en œuvre de nombreux services pour faciliter le quotidien des administrés, notamment les plus fragiles, personnes âgées, malades, handicapées, familles en difficulté…

Maintien à domicile

Transport et déplacements

Mis en place depuis près de 10 ans, ce service de transport est gratuit. Avoir son propre véhicule en avançant dans l'âge n'est parfois ni économique, ni sans danger. Le Lien Social met donc à disposition des aînés un véhicule communal et… son chauffeur ! Ce service fonctionne ***toute l'année***, pour les seniors, mais aussi pour les personnes handicapées ou en difficulté physique temporaire. Ce service est ouvert pour tout type de transport : loisirs, courses, marché de plein vent, consultations chez le médecin, visite au cimetière…. Par contre, les déplacements sont limités au périmètre de la ville. Il faut rappeler qu'en cas de consultation à l'extérieur de la commune (à la clinique des Cèdres par exemple), d'autres solutions existent : Mobibus, ambulances, TAD…

Le service de transport fonctionne les mardis et jeudis de 14 h à 17 h et le vendredi matin, de 9 h à 12 h.

Petits dépannages

C'est dit, écrit, acté : ces petits dépannages sont des travaux qui n'entrent pas dans le champ concurrentiel. Cette initiative a été prise pour éviter que les personnes âgées, suffisamment valides et autonomes pour rester chez elles, ne prennent pas de risques en assurant seules des petits travaux au-dessus de leurs forces. En aucun cas, l'agent communal qui intervient n'assurera un chantier de plomberie ou la remise en état de vos peintures. Mais il peut changer une ampoule, une bouteille de gaz, déplacer un meuble… Il est nécessaire de s'inscrire auprès du Lien Social pour pouvoir établir un planning d'interventions.

Solidarité

Repas à domicile

Ce service s'inscrit tout naturellement dans la politique de maintien à domicile mis en œuvre sur la commune. De nombreux Aussonnais tiennent à ce confort moral du « vieillir chez soi ». Avec le portage de repas à domicile, le Lien Social donne le petit « coup de pouce » qui facilite le quotidien. Outre la qualité gustative, les repas sont cuisinés sur la base des recommandations diététiques. Menus au choix, équilibrés, sans sel, sans sucre….bien portants ou malades peuvent trouver leur compte dans la gamme proposée. La livraison se fait à midi, au domicile du lundi au vendredi. Le vendredi, les repas du week-end sont fournis en liaison froide. Le marché est établi pour une durée de trois ans avec un prestataire retenu pour le bon rapport qualité/prix. Le marché actuel court jusqu'à la fin 2015.

Aide à domicile

C'est un des premiers services mis en place dans l'histoire sociale de la commune. A l'heure où certaines villes choisissent de déléguer ce service au secteur marchand, Aussonne tient à maintenir ce soutien de proximité avec ses administrés. Mieux, il s'applique à optimiser la qualité des prestations offertes pour coller aux besoins des aînés ou des personnes handicapées. La formation du personnel est une préoccupation constante.
Avec le concours du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, un groupe de parole a été créé. Les agents bénéficient de l'appui d'un psychologue au cours d'échanges réguliers. Ces séances de travail permettent de mieux appréhender les situations rencontrées dans l'exercice de la fonction et de mieux y faire face.
Au total, 80 personnes bénéficient de l'aide à domicile.

Chantiers verts

Cette initiative a été mise en place dans le cadre des opérations VVV, Ville-Vie-Vacances. Elle favorise les échanges intergérationnels et la transversalité des services. Pendant les périodes de congés scolaires, des jeunes, sous responsabilité du CLAP's interviennent pour des petits travaux chez de personnes âgées de plus de 65 ans de la commune qui se sont signalées auprès du Lien Social. Il s'agit toujours de travaux se situant dans un champ non concurrentiel ; les interventions portent sur de petits travaux de jardinage ou d'entretien extérieur : balayage d'une cour, ramassage de feuilles… Les adolescents bénéficient du soutien technique des agents du CTM. En compensation, ils ont droit à… des séjours de vacances ! Le bilan de ces opérations a fait état de la satisfaction générale, pour les jeunes comme pour les aînés. La formule sera reconduite pour les grandes vacances 2015.

Colis de Noël

Ce n'est pas tant le contenu du colis qui importe que la visite qui l'accompagne. « Il s'agit de rompre l'isolement des personnes, d'apporter, pour quelques instants, une présence autre que celle de l'infirmière, de l'aide à domicile », dit Sylvie Lloubères, adjointe au maire aux affaires sociales. On met un peu de douceur dedans-dehors dans les périodes de fin d'année où les fêtes de Noël rendent la solitude plus lourde. Les bénéficiaires sont des Aussonnaises et Aussonnais âgés de plus de 75 ans. Pour 2014, 390 personnes qui répondent à ces critères vont recevoir ce colis ; ils seront distribués, début décembre, par des élus, des membres du CCAS, accompagnés par les élus juniors du CME. Sur le principe, si la personne est absente ou

si, pour des raisons de prudence, elle ne souhaite pas répondre à la personne qui amène le paquet, le colis est mis en réserve au Lien Social où le bénéficiaire peut venir le retirer. Un coupon lui signale le passage de l'équipe dans la boîte aux lettres.

A savoir : Les personnes recensées sont celles ayant une adresse personnelle. Si des personnes résident à Aussonne, mais n'ont pas d'adresse personnelle (elles peuvent être hébergées par leurs enfants, un membre de la famille), elles peuvent se faire connaître auprès du Lien Social.

Plan hivernal

Il sera peut-être bientôt d'actualité ! Comme pendant la période estivale, pendant la période hivernale, le Lien Social reste vigilant et se tient prêt à intervenir. Les risques occasionnés par ces grands froids concernent plus particulièrement les personnes âgées, fragilisées par la maladie ou le handicap. A partir du listing établi dans le cadre du Plan Canicule, le Lien Social assure un suivi lorsque les conditions climatiques le nécessitent : verglas, neige abondante… Les agents sociaux sont à l'écoute, sur simple coup de fil, pour aider les Aussonnaises et Aussonnais en difficultés dans ces conditions particulières. Le plan canicule s'applique de la même manière pendant les grosses chaleurs. Les agents du Lien Social restent mobilisés et à l'écoute des personnes isolées qui peuvent faire appel au service.

Familles

Aide éducative budgétaire

La baisse du niveau de vie est une réalité. Certaines populations plus particulièrement : familles monoparentales, personnes fragilisés, retraités modestes, étudiants… ont parfois du mal à boucler leur budget. Le Lien Social propose un service gratuit d'Aide Educative Budgétaire. Vie courante, achats, consommation d'énergie… une conseillère en économie familiale apporte un éclairage sur la gestion, sur la structuration des postes de dépenses, les petites économies à faire… L'accueil est personnalisé, confidentiel et bienveillant. Ce service est proposé, jamais imposé. L'aide éducative est apportée seulement aux personnes qui le souhaitent. Elle peut être ponctuelle ou de plus long terme. L'objectif n'est pas de juger une situation, mais d'aider et de soutenir les personnes en difficulté à mieux la prendre en compte en organisant leur budget.

Surendettement

L'aide éducative budgétaire s'inscrit dans une démarche de prévention. Elle intervient avant que la situation ne nécessite d'autres procédures comme le recours aux procédures de surendettement. Mais quand la situation le nécessite, le Lien Social assiste les personnes en difficultés financières dans ces démarches. Il travaille en partenariat avec les bailleurs, les services sociaux de secteur.

Logement social

Il faut rappeler que la loi du 18 janvier a porté à 25 % le taux de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants. Ce taux doit être atteint en 2025. La commune d'Aussonne a fait d'importants efforts pour combler le déficit en logements sociaux et ces efforts ont été constatés par la préfecture : le contrat d'objectif triennal pour 2011-2013 a été atteint (cf. Aussonne-Actualité juillet 2014). Il faut simplement rappeler que si la commune peut soutenir les bailleurs dans leur politique de construction de logements sociaux, l'attribution des logements n'est pas uniquement de son ressort. Par ailleurs, compte tenu de la pénurie de logements sociaux dans l'agglomération toulousaine, les mouvements sont rares et les délais d'attente sont toujours longs.

Emploi

Le Lien Social comprend aussi un volet « emploi » avec son service emploi de proximité. S'il reçoit des personnes en recherche d'emploi ou de réorientation professionnelle, il est aussi ouvert aux entreprises ou particuliers qui recherchent des… employés sur le bassin d'emploi. Le service emploi communal a établi un partenariat avec le PLIE (Plan Local d'Insertion à l'Emploi) pour les personnes les plus éloignées du monde du travail et dont l'insertion est souvent plus complexe. Le PLIE assure une permanence tous les lundis matin au Lien Social.

Journée jobs d'été - Le service emploi communal a programmé la prochaine journée Jobs d'Eté. Elle aura lieu le 28 février, de 9 h à 13 h à la Salle des Fêtes

Centre ressources

Au-delà de ces actions, le Lien Social :

- Est ouvert toute l'année. Ses services fonctionnent 12 mois/12.
- A signé une convention avec EDF-GDF sur la précarité énergétique.
- Accueille, une fois par trimestre, les permanences du bailleur social Patrimoine. Les dates de permanence sont affichées au Lien Social
- Accueille les permanences de Médiation Familiale
- Dispose d'une bibliothèque fournie et de documents sur des problématiques spécifiques : handicap, alcoolisme, traumatisme, toxicomanie… Vous souhaitez des informations, des coordonnées de référents ? Le lien social a ces renseignements.
- Assure un lien avec le régisseur de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage

A noter

1 • Conseil d'administration : Comme prévu par les textes, le Conseil d'Administration du CCAS est composé de six élus Sylvie Lloubères, Philippe Jousseaume, Chantal Schintone, Marie-José Malbec, Lionel Marquier, Frédéric Salaün et de six membres de la société civile : Denis Laurent (UDAF), Muriel Guzou, Mélanie Montaigu, Ludwine Le De, Robert Chrusciel, Paulette Mech.

2 • Numéro unique : Pour toute information complémentaire sur le Lien Social ou sur ses services on contacte un numéro unique : 05.62.13.47 28

Repas des Aînés

Une parenthèse conviviale en hiver

Outre les actions menées par le Lien Social en faveur du maintien à domicile, la ville apporte, elle aussi, une attention particulière à ses seniors auxquels chacun doit respect et affection. Chaque hiver, un repas avec animation musicale est organisé pour rassembler à la Halle aux Sports, les Aussonnaises et Aussonnais âgés de plus de 65 ans. Les administrés répondant à ces critères seront invités personnellement par courrier. Cette après-midi gourmande et attractive aura lieu comme d'habitude fin février.

Jardins solidaires

Permis de construire accordé

Radis et choux ne poussent pas encore, mais le projet de jardins familiaux racine bien. Un grand pas vient d'être franchi avec la délivrance du permis de construire. Le cahier des charges a été établi et la consultation des entreprises est lancée.

L'avant-projet réalisé avec le soutien technique du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement Midi-Pyrénées) a été affiné par le cabinet d'architecture Pujol. L'infrastructure a été pensée de manière à dessiner les cheminements intérieurs, à prévoir l'approvisionnement en eau et surtout à rendre le terrain accessible aux personnes à mobilité réduite. Les contours de ce futur équipement public sont désormais bien définis.

Les jardins solidaires comprendront :
- 16 parcelles pour une superficie totale de 4150 m²
- 1 bâtiment commun dédié au stockage de matériel divers nécessaire
- 1 cabane édifiée sur chacune des parcelles.
- 1 parcelle réservée à des activités pédagogiques

En toute logique, une des parcelles sera mise à disposition des écoles et des centres de loisirs pour le déroulement d'activités pédagogiques ; le jardin réalisé dans le patio de Jules-Ferry connaît un franc succès. La parcelle réservée aux enfants va permettre de poursuivre ce travail autour de l'approche environnementale (cf. ci-contre).

Les travaux d'aménagement du site devraient démarrer avant la fin de l'année pour que les premiers jardiniers puissent planter et semer au cours de l'année 2015.
Pendant ce temps, la commune étudie les questions d'ordre administratif : modalités d'inscription, convention, suivi…. Composé d'élus et de représentants de la société civile, un comité de pilotage va être constitué. Il aura la charge de valider le règlement intérieur et de le mettre en œuvre. Ce comité de pilotage sera rattaché au Lien Social.

L'avancement des travaux déclenchera la procédure d'inscriptions ; la commune reviendra alors vers les Aussonnais pour en faire connaître les modalités. La plus grande pluralité est souhaitée parmi les « mains vertes » qui voudraient postuler.

A l'école Jules-Ferry

Un véritable jardin d'éden

Tomates rouges et soleils jaunes… le jardin pédagogique de l'école Jules-Ferry est une véritable palette de peintre. Le travail des petite mains a porté ses fruits ! Lors de l'extension de l'école, un patio avait été prévu pour permettre des activités pédagogiques extérieures. Les équipes éducative et d'animation ont utilisé cet espace « dedans/dehors » pour aménager un jardin à visée pédagogique. En juillet dernier, les services techniques de la ville avaient donc aménagé ce petit lopin dans cet esprit ; ils avaient cloisonné les espaces, amendé le sol avec du terreau. Ecole et Accueils de loisirs ont cultivé à quatre mains des activités dans le cadre du Projet Educatif Territorial ; les élèves y trouvent une occasion très concrète d'aborder les notions de biodiversité, de développement durable et les Sciences de la Vie. A la rentrée « jardiniers » et nouveaux élèves ont pu étudier, sur le terrain, le cycle des végétaux plantés l'an dernier. Les pieds de tomate et les soleils en particulier, ont fait preuve d'une belle vitalité.

Cambrioliste…

Une appli de la gendarmerie nationale

La gendarmerie de la Haute-Garonne a fait des technologies nouvelles ses alliées dans la lutte contre les cambriolages. En 2013, en partenariat avec la chambre régionale des agents généraux d'assurance de Midi-Pyrénées, elle a lancé une campagne de sensibilisation « Listez vos objets de valeur ». C'est simple : vous détenez des bijoux, objets de valeur… faites-en des photos que vous téléchargez sur un site dédié. Ces photos sont centralisées sur une base de données. L'identification rapide des objets volés facilite l'identification des auteurs du délit et la restitution des objets à leur propriétaire. La photo peut être complétée grâce à la fiche descriptive associée, également disponible sur le site.

Cambrioliste, l'appli 2014

En 2014, gendarmerie nationale et chambre des assureurs vont plus loin. Avec le concours des écoles d'ingénieur INGESUP et ENSEEIHT de Toulouse, Cambrioliste est l'innovation de l'année ! C'est une application destinée au tout public et aux entreprises, utilisateurs de smartphones. Gratuite et inédite en France, l'« appli » Cambrioliste se télécharge sur Androïd ou Apple (version IOS7), elle inclut plusieurs modules :

- **« Gérer mes objets »** pour créer la liste des biens avec photo et descriptif
- **« Suite à un vol... »** pour sélectionner les objets dérobés à partir du catalogue et de valider l'envoi de la liste des objets volés
- **« liens utiles »** pour se connecter directement sur les sites de la gendarmerie nationale, de la police nationale, des pré-plaintes en ligne… et sur le site listeobjetsvoles.fr.
- **« conseils pour se protéger » :** dirige l'utilisateur vers des conseils pratiques pour les particuliers.

A savoir :

- Téléchargement de Cambrio Liste depuis **http://www.liste-objets-voles.fr/**
- De nombreuses autres démarches peuvent être menées par télé-saisie comme le dépôt de pré-plaintes ou même les prévisions de trafic routier.... **http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr – Rubrique « A votre service »**

App store

Google play

En bref

Ramassage des encombrants

Service gratuit assuré par les services techniques, la collecte des encombrants concerne l'enlèvement d'objets volumineux, non-transportables dans un véhicule personnel. Pour en bénéficier, l'inscription est obligatoire. La demande d'inscription peut être faite auprès des agents communaux à l'accueil de la mairie, ou par téléphone au 05.62.13.45.74.

Déchetteries

Comme à chaque période fériée, les déchetteries de Toulouse Métropole seront fermées les 25 décembre 2014, 1er janvier 2015.

Aide totale à l'insonorisation - Derniers jours

Un rappel - Les riverains de l'aéroport peuvent prétendre à une aide à l'insonorisation dès lors que leur habitation se situe dans la zone ciblée par le Plan de Gêne Sonore et que sa construction est antérieure à l'adoption du Plan d'Exposition au Bruit. En application du principe pollueur/payeur, à chaque décollage, les compagnies aériennes paient une taxe calculée sur plusieurs critères : masse de l'appareil, classement acoustique, heure de décollage, taux aéroportuaire local… Le fonds constitué par cette taxe finance l'aide à l'insonorisation. La gestion de ce fonds est confiée au Service Environnement de l'aéroport Toulouse-Blagnac dans le cadre du dispositif Silencio. Attention : le taux d'aide à l'insonorisation sera maintenu à 100 % pour les dossiers déposés avant le 31 décembre 2014. Plus d'infos – www.toulouse.aeroport.fr

Déplacements

Depuis le 29 septembre, la ligne 71 effectue un départ supplémentaire à 6h50 à partir d'Aussonne Agassines en direction d'Andromède Lycée.

Permis de conduire

Un rappel : depuis le 1er septembre, un timbre fiscal de 25 euros doit être joint au dossier de renouvellement du permis de conduire volé, perdu ou détruit accidentellement. Ces timbres fiscaux sont disponibles soit dans les bureaux de tabac, soit au guichet d'un centre des finances publiques, d'une trésorerie ou d'un service des impôts des entreprises.

Ecoles

Vitesse de croisière pour **la rentrée**

Ca roule ! Après des années marquées par l'extension et la rénovation, puis la restructuration d'un groupe scolaire, la rentée 2014-2015 s'est déroulée dans une stabilité de bon aloi. Les élèves ont démarré l'année dans de bonnes conditions d'accueil à Jules-Ferry A, comme à Jules-Ferry B ou à Louise-Michel. Les effectifs s'affichaient ainsi :

ECOLES	EFFECTIFS
Ecole Louise-Michel	231
Ecole Jules-Ferry A	408
Ecole Jules-Ferry B	156

CLAS

Il fait son entrée **au primaire**

Pour cette année 2014-2015, la ville étend son Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité aux élèves du primaire. Ce Contrat est mis en place avec le soutien du Conseil Général et de la Caisse d'Allocations Familiales. Il vient renforcer la politique de réussite éducative de la ville et s'adresse notamment à des enfants dont la motivation pour l'école n'est pas toujours au top niveau.

Il s'agit, par une approche, différente mais complémentaire, d'apporter des éléments de méthodologie, une aide aux devoirs…

Cet accompagnement s'articule autour de deux axes, l'un, assez classique d'aide aux devoirs et à la méthodologie. L'autre axe prend en compte l'épanouissement personnel. Il permet aux jeunes d'accéder à la culture, aux sports, aux loisirs… Les activités et la prise en charge des élèves se situent dans une continuité socio-éducative par rapport aux enseignements scolaires.

Ces prises en charge sont faites une fois par semaine, à l'école Jules-Ferry. La demande peut émaner des familles ou des enfants eux-mêmes s'ils sentent la nécessité d'être soutenus hors temps scolaire. La sollicitation peut aussi émaner des enseignants ou des travailleurs sociaux. Les activités sont encadrées par les animateurs professionnels des structures Enfance Jeunesse Education. Ce dispositif est gratuit pour les bénéficiaires.

Plus d'infos :
Tél 05 61 85 89 82 ou 05 61 06 15 87

En bref

Le Clap's au collège > Centre de Loisirs pour adolescents, le CLAP's mène ses activités dans ses locaux, mais aussi hors les murs. Tout au long de l'année, l'équipe d'animation mettra en place des ateliers spécifiques pour les collégiens, au collège et sous la responsabilité du collège.

Spectacles scolaires > C'est un secret, bien sûr, mais la Caisse des Ecoles a déjà écrit au Père Noël. Elle a commandé les spectacles qui seront présentés aux élèves. 4 séances seront programmées, deux le 15 décembre, à 10 h et 14 h 30, deux le 16 décembre, à 10 h et 14 h 30.

Spécial babies

Les tout-petits qui fréquentent crèches et Relais d'Assistantes Maternelles, ont rendez-vous eux, à la Salle des Fêtes, le 18 décembre avec la Compagnie Envers du Monde. Ils sont invités à entrer « Dans ma Bulle », le spectacle conçu pour eux.

Les travaux réalisés au cours de la formation ont été présentés dans le hall de la mairie.

Formation

Comme chaque année, le service Enfance-Jeunesse-Education consacrait une journée à la formation commune de ses agents. L'objectif est de permettre à la centaine de professionnels répartis dans tous les secteurs d'activité du service de mieux se connaître, de partager leur vision et de proposer une offre suivie, harmonieuse et cohérente d'actions aux familles aussonnaises. Cette journée de travail renforce donc la culture de « service public » et aborde certaines thématiques récurrentes dans l'ensemble des secteurs d'activité. Cette journée est programmée juste avant la rentrée scolaire ; la réflexion est soutenue par la présence d'experts, notamment le Docteur Pierrik Fostier, médecin généraliste aussonnais. Pour 2014, le zoom était porté, en particulier, sur la « douce violence » et les stratégies d'évitement. L'approche sous forme de jeu de rôle était une innovation. Elle a donné lieu à une exposition des travaux dans le hall de la mairie. Cette journée, comme chaque année, a prouvé qu'elle pouvait être attractive et formatrice.

Ouvert Fermé

Pendant les périodes de fêtes de fin d'année, le fonctionnement des services petite-enfance – enfance – jeunesse sera le suivant :

Pour la petite enfance :
Crèches de Prunel et de Prestillou :
Fermeture du 25 décembre au 5 janvier
Relais Assistantes Maternelles :
Fermeture du 25 décembre au 5 janvier

Structures enfance-jeunesse (CLAP'S, PIJ, ALSH maternel et primaire) :
Ouverture les 22, 23 24, 29, 30 et 31 décembre.
Les enfants inscrits dans les ALSH maternel et primaire seront reçus sur un seul site, l'Ecole Jules-Ferry. Le 24 et le 31 décembre, ces structures fermeront à 17h.

Tous les autres services municipaux seront fermés à 16 h 30 les 24 et 31 décembre

Bienvenue

Sandrine Garcia-Cavaillé assure de manière officielle et définitive la responsabilié du Relais d'Assistantes Maternelle ; elle remplace Julie Moulis qui renforce désormais l'équipe du Lien Social dans le cadre de l'Aide Educative Budgétaire au profit des personnes nécessitant un soutien pour la gestion du quotidien. Bienvenue.

Relais d'Assistantes maternelles
Sortie nature aux 15-Sols

Elles étaient 20 assistantes maternelles et… le double d'enfants, plus exactement 39 petits bouts de chou à arpenter les cheminements de la Zone des 15 Sols à Beauzelle. L'objectif, c'était de fêter l'Automne ! Trouver la notion du temps, des saisons via les cadeaux que Dame Nature donne, c'était oxygénant, amusant mais pas seulement :
« Les enfants ont ramassé des feuilles, branches et glands pour faire des activités sur le thème de la Nature au Relais. Nous avons fini la matinée avec une visite aux chèvres près des lacs », dit Sandrine Garcia-Cavaillé. La promenade achevée, l'aventure se poursuit au Relais avec les éléments recueillis lors de la promenade. L'album photo témoigne aussi de cette matinée en plein air !

Conseil Municipal des Enfants

Nouvelles élections en janvier

Tous les deux ans, le Conseil Municipal des Enfants change de visage. Les prochaines élections auront lieu le 20 janvier. La campagne, elle, démarre le 1er décembre. On se prépare !

2015 sera une année de rendez-vous pour les électeurs adultes (conseillers départementaux et régionaux). A Aussonne, elle le sera aussi pour les enfants.

Les prochaines élections

1 – Les candidatures :

Le Conseil Municipal des Enfants est composé de 15 enfants, habitant la commune élèves de CE2, CM1 et CM2, scolarisés ou non à Aussonne.

> **Les candidatures**
> **Du 1er au 12 décembre 2014, elles doivent être adressées à :**
> **Service Enfance-Jeunesse-Education**
> **Mairie d'Aussonne - place de la Mairie - 31840 Aussonne**

2 - La campagne :

Elle sera ouverte du 1er au 16 janvier 2015. Les candidats sont invités à faire connaître leur programme dans une profession de foi où ils feront état de projets, d'idées qu'ils envisageraient de développer sur la commune.

3 - Les élections :

- Elles auront lieu le 20 janvier 2015 à l'école Jules-Ferry, dans les locaux de l'Alae de 8 h 30 à 17 h 30
- Le dépouillement et la proclamation des résultats auront lieu le même jour, à partir de 18 h.
- La mise en place du nouveau Conseil Municipal des Enfants se déroulera au cours d'une cérémonie officielle ultérieure présidée par le Conseil Municipal.

ils vont passer le relais !

Le Conseil Municipal des Enfants, comment ça marche ?

Dans le sillage de la loi de février 2002 qui soutient le développement de la démocratie locale, les enfants sont invités à prendre des responsabilités à leur échelle :

Leur mission – Le Service Enfance-Jeunesse-Education a souhaité donner un véritable rôle à ces jeunes élus. Il faut rappeler qu'un précédent Conseil Municipal des Enfants a participé activement au projet d'implantation d'un city park dans la ville. Le dernier conseil municipal s'est impliqué dans plusieurs actions de prévention et de sécurité.

Leur formation – Un des axes auquel est attaché le service est de transmettre des valeurs citoyennes aux enfants par une meilleure connaissance des instances de la République. Mairie, Conseil Général, Conseil Régional, Assemblée Nationale et Sénat… chaque Conseil Municipal des Enfants est amené aussi à rencontrer leurs représentants.

Leur action – Pendant leur mandat, les jeunes élus sont invités à participer à la vie locale. Ils sont très présents lors des manifestations officielles. Mais ils sont aussi associés à des projets concernant directement les jeunes Aussonnais qu'ils représentent. Ils sont le relais indispensable avec les élus seniors. Ils s'engagent d'ailleurs à "Jouer un rôle pour leur village » et à « Etre porteurs de projets simples et œuvrer à leur aboutissement ».

PIJ/Cyberbase

Les **ateliers** de la cyberbase

Le Point Information Jeunesse programme des ateliers créatifs, gratuits, ouverts à tous sur inscription. Ces ateliers fonctionnent le 1er mercredi du mois de 18 h à 20 h ou le 1er samedi du mois, de 14 h à 16 h. A noter pour ces prochains mois :

- **Recherche d'emploi** - le samedi 3 et le mercredi 7 janvier, le mercredi 4 et le samedi 7 février

A noter déjà : au deuxième trimestre le PIJ proposera un atelier « Création de site internet, de blog »

Nouveaux horaires - De septembre à juin, le PIJ est ouvert le mardi de 10h à 13h et de 14h à 19h, le mercredi de 10h à 13h et de 14h à18h (20 h le 1er mercredi du mois), le jeudi et vendredi de 14h à 18h, et le 1er samedi du mois de 14h à 18h.

Contact
PIJ/Cyber-base, 3 rue du fort 31840 AUSSONNE
05 34 52 92 64
Sur Internet : www.aussonne.fr
rubrique : Enfance Jeunesse Education

Santé

Cabinet infirmier

Attachée au respect des conventions établies avec les organismes tels que la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Sandrine Riso-Mun, infirmière libérale a transféré son cabinet au 328 route de Seilh. Installée dans notre commune depuis 1999, elle dispense des soins en collaboration avec d'autres infirmiers libéraux : Benjamin Cosma, Françoise Alies-Vasquez.
David Gerhard assure les remplacements.
Le cabinet répond 24 h/24, 7 jours/7.

Cabinet infirmier - 328 route de Seilh
Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous.
Tél 06.12.48.47.71

Ostéopathie

Titulaire du Diplôme Français d'Ostéopathie, formé à l'Ecole Supérieure d'Ostéopathie de Paris, Pierre Point vient de s'installer dans notre commune. Spécialisé en ostéopathie aquatique, ostéopathie pédiatrique et ostéopathie du sport, Pierre Point intervient aussi dans tous les domaines couverts par la discipline. Il peut intervenir à domicile ou programmer une consultation à son cabinet. Les rendez-vous peuvent être pris directement via le site internet.

Pierre Point - 606, route de Seilh
Tél 06 64 43 68 20 - site web : www.osteopathe-aussonne.fr

Hypnothérapie

Aussonnaise, Catherine Larue élargit la gamme des activités paramédicales à disposition des Aussonnais. Installée en qualité d'hypnothérapeute, elle est aussi praticienne reiki, inscrite et reconnue par la fédération reiki.

Contacts - Catherine Larue - 5 lotissement Le Pré Vert
Tél 06 25 36 75 37

Services

Gilles multiservices

Il a choisi d'être « homme à tout faire ». Bricolage général ou spécifique, ses interventions vont de la pose de la tringle à rideau à la pose de parquet… une large gamme. Mais Gilles Pereira peut aussi jouer les gardiens pour votre domicile. Vous partez en vacances ? Il peut assurer des missions de vigilance ou même arroser votre jardin. En option, il peut même garder les animaux à domicile, chiens, chats, oiseaux et même nouveaux animaux de compagnie… Il peut également vous suppléer pour de gros travaux, déménagement, grand nettoyage. Dernier domaine d'intervention, la mécanique auto, sur devis. Pour des prestations spécifiques, Gilles Pereira établit des devis sous 24 h. Référencé, il est habilité à percevoir le paiement de ses prestations dans le cadre des Cesu.

On contacte Gilles Pereira au 07 80 30 23 86 ou
Multiservices.aussonne@gmail.com

Commerce

Prêt à porter aux Portes d'Aussonne

Récemment installée la boutique de prêt à porter Margareth, c'est la nouvelle touche glamour de la ville. Les embouteillages sur le périph' pour faire votre shopping à Toulouse ! C'est fini ! Margareth a ouvert sa boutique aux Portes d'Aussonne.

Boutique Margareth - Prêt à porter femmes
79 allée Lucie Aubrac - 05 61 59 14 74

Festival
La Voix la Main

La 11ème édition n'a rien à envier à la 10ème. Plus de 400 personnes se sont retrouvées dans les locaux de l'Ecole Jules-Ferry pour un moment festif autour de la création, de l'expression. Le Festival La Voix la Main a affiché complet !

Dès l'origine, l'objectif du Festival La Voix La Main était de créer un événement typique et local autour de ce qui se dit, s'écrit, se dessine ou se chante, un vaste forum d'expression gratuit, ouvert à tous, enfants, adolescents, parents, grand-parents…
Cet objectif a été, d'emblée, partagé par de nombreux bénévoles qui ont mis toute leur ardeur à organiser et animer des ateliers autour de la lecture, de l'écriture, des arts graphiques, de la musique… une manière d'aborder savoirs et savoir-faire dans toute leur dimension.

Pour enfants et parents

Bien installé dans la programmation culturelle communale, cet événement constitue le premier rendez-vous de la saison. On vient le matin, on revient l'après-midi, en famille, seul. On vient dessiner, colorier, graffer, déclamer, sculpter…. On vient « amener les enfants » et on se prend au jeu. Tout au long de la journée, des ateliers accueillent les visiteurs qui peuvent expérimenter. Au Festival, pas besoin de s'inscrire : tout est open ! On peut oser de nouvelles techniques, « bricoler » des chapeaux, s'initier au hip hop, coller, peindre, découper ! Mieux, depuis quelques années, des animations sont aussi programmées dans le courant de la journée : le public peut être acteur ou spectateur.

Les ados sont aussi bienvenus !!!

Souvent oubliés de ces manifestations, les adolescents sont ici bien présents dans les ateliers de hip hop, graf' ou sculpture sur bois ; cette année, ils ont aussi accroché avec l'atelier de percussions corporelles animé par les Humanophones.
Parmi les nouveautés, la création de silhouettes à main levée ou les coloriages pour adultes ont fait une apparition remarquée. Consensuel, le coloriage a permis de réunir parents (souvent les mamans !) et enfants près des murs d'expression.
En fin d'après-midi, le spectacle de clôture constitue le premier rendez-vous culturel de la saison. Fédérateur, lui aussi, il réunit les familles au pied de l'estrade pour un moment partagé. Cette année, c'est avec un spectacle d'humour et de magie que Jean Bobine « embobinait » les 150 spectateurs présents pour un moment très joyeux.

A noter :

Le Festival fait appel à des artistes ou artisans qui apportent leur technique ou leur art, mais son organisation est toujours entièrement portée par des bénévoles de la mairie d'Aussonne.

•

Vous avez manqué la 11ème édition. Prenez date pour la 12ème, elle aura lieu le 10 octobre 2015.

L'Union Harmonique prépare la **Sainte-Cécile**

Les Aussonnais seront nombreux, comme d'habitude, à venir saluer la prestation des musiciens de l'Union Harmonique à l'occasion de la Sainte-Cécile. La ville est toujours ravie d'accueillir, à la Halle Pierre-Denis, un programme de qualité. Son niveau, l'Union Harmonique le doit à l'engagement des ses présidents successifs, aux incontestables compétences de son chef Jean-Guy Olive, mais aussi à la volonté de transmettre aux plus jeunes la passion de la musique d'ensemble. Et la formation ne s'installe jamais dans un cadre restreint ; elle recrute en permanence. Vous jouez d'un instrument ? Vous souhaitez jouer en formation ? Vous pouvez contacter l'Union Harmonique et entrer dans ses rangs.

Pour vous faire une idée vous pouvez aussi assister au concert donné en l'honneur de Sainte-Cécile, le 22 novembre, à 21 h à la Halle aux Sports.

Ecole de Rugby
Rejoignez l'équipe

Une fois de plus les inscriptions à l'école de rugby ont été nombreuses. En trois ans, le club de rugby a vu ses effectifs remonter et l'école compte aujourd'hui 82 enfants ! Un record ! Et le dynamisme de ces jeunes est aussi élevé que les effectifs ! Malgré tout, « il reste encore quelques places dans la catégorie des moins de 12 ans, (enfants nés en 2003 et 2004) », dit Denis Laurens, président et cheville ouvrière de cette école.

Pour tout renseignement on le contacte aux coordonnées suivantes : Denis Laurens 06-34-01-82-31 ou denis.laurens31@orange.fr.

En bref

Club de la Gaîté • Des aînés dynamiques

Visite de Toulouse, sortie en Andalousie… les aînés Aussonnais bougent ! S'ils ont conservé les traditions des jeux de société et concours de belote, ils ont aussi ajouté quelques sorties pour les adhérents qui se sentent encore des fourmis dans les jambes. Et la saison n'est pas terminée

Le 21 décembre à 12 h, les adhérents se retrouveront à la Salle des Fêtes, pour le repas d'avant-Noël. Le menu sera particulièrement soigné. Attention, les inscriptions doivent être prises avant le 11 décembre.

A partir du 23 décembre, le club respectera la trêve des pâtissiers. On reste au chaud jusqu'au 5 janvier.

L'Assemblée Générale du Club aura lieu le 15 janvier à 15 h à la Salle des Fêtes.

Au Foyer rural

Randonnées pédestres – Rand'Aussonne connaît toujours un vif succès. Le club mixe les sorties à la demi-journée le mardi et à la journée entière le jeudi. Les « actifs » peuvent rajouter une ballade supplémentaire un samedi tous les 15 jours. Montagne ou campagne ??? C'est la météo qui définit le programme.

Salon d'automne – C'est l'un des rendez-vous artistiques de l'année. Le salon d'automne aura lieu les 6 et 7 décembre, à la salle des Fêtes. Les adhérents du foyer rural présenteront leurs œuvres en peinture, poterie arts créatifs.

Des permanences le mercredi – Le Foyer rural tient des permanences tous les mercredis de 14h30 à 17h30 au local, place du 8-mai à l'exception des vacances scolaires.

Plus d'infos - www.foyer-rural-aussonne.fr

L'Orteil en pointe
Gambade pour Emilien

L'Orteil en pointe l'avait promis, elle l'a fait ! L'association a organisé le 2 novembre, une « gambade » pour Emilien avec le soutien de la mairie d'Aussonne et du Club Alpin Français.

Les Aussonnais sont de plus en plus nombreux à rencontrer cet adolescent fragile lors de manifestations locales ou d'événements plus spécifiques organisés pour l'aider à s'équiper et à mieux vivre son quotidien, entouré des siens.

L'Orteil en Pointe fait partie des associations bien décidées à soutenir Emilien et ses proches en organisant pour lui une « Gambade ». Cette course très locale se voulait aussi très amicale. Les quatre épreuves ne donnaient lieu ni à classement, ni à chronométrage.

Pour le fun et pour Emilien, une quinzaine de nounous s'étaient inscrites.

Caritative et sportive, cette manifestation était aussi joyeuse à l'image d'Emilien qui peut parfois se montrer très taquin.

Plus d'infos sur l'association : www.emilien-donnadieu.org

Au Tennis-Club aussonnais

Le club a constitué un nouveau bureau composé comme suit :

Président : Julien BUSNEL – Vice-Président : Laurent NIETO – Tréorière : Yvette HERSSENS – Secrétaire : Cindy ROBIN

Plus d'infos 05.61.85.15.14 ou 06.64.53.93.75

En application de la loi sur la démocratie de proximité du 27 février 2002 et après adoption du règlement intérieur par le Conseil Municipal, Aussonne Actualités ouvre cette chronique régulière laissée à la libre expression des groupes politiques constituant l'assemblée municipale. Cette page exclut toute intervention rédactionnelle autre que celle de ses auteurs ; elle est sous l'entière responsabilité de ceux-ci.

La majorité au Conseil Municipal

Expression de la liste « Agir pour Aussonne avec la Gauche »

« Lièvres je vous en prie souvenez-vous du jour, du fameux jour où la tortue est arrivée avant vous » Jacques Prévert.
Chers Aussonnais, nous sommes repartis ensemble pour arriver, ensemble, à bâtir une commune à notre image ou tout au moins au plus près de nos attentes.
Si je reprends une liste à la Prévert, nous pourrions signaler ensemble pour 2014 :
- la réhabilitation d'un édifice majeur : l'église Notre Dame du Rosaire,
- la création de locaux associatifs : canin, football, chasse,
- la mise en œuvre des Jardins Solidaires ; dossier qui après avoir stagné faute d'attention de l'adjoint qui l'avait en charge (M. Salaün), a été repris et mené à bien,
- l'ouverture du chantier de construction de la future école Louise-Michel ; dossier élaboré en étroite collaboration avec tous les acteurs concernés,
- l'amélioration et l'extension de l'éclairage public,
- la réalisation d'une voie piétonne interne au parking de l'école Jules-Ferry,
- l'intégration dans le domaine public des espaces communs de 13 lotissements privés,
- le suivi assidu du dossier du Parc des Expositions (PEX) pour le maintien de sa construction par la nouvelle gouvernance de la Communauté Urbaine Toulouse Métropole,
- la participation de la commune à la garantie de salaire des agents communaux,
- la programmation annuelle des aménagements de voirie et de sécurité sur les routes de notre commune : chemin de Peyrelong, du Brana d'en Bas, route de Mondonville, de Cornebarrieu ….,
- la poursuite de la rénovation du centre bourg avec celle de la rue du 19 mars,
- le blanchiment du monument aux morts,
- l'actualisation des critères d'attribution des logements sociaux ……..

Tout ceci demande du temps mais projets et chantiers sont à poursuivre, à parachever pour l'amélioration de notre quotidien sur Aussonne.

Lysiane MAUREL - Maire d'Aussonne

La minorité au Conseil Municipal

Liste "Aussonne Unie, une nouvelle ambition"

"Aussonnaises, Aussonnais, Madame, Monsieur,
Contenu d'expression rédigé le 14 octobre 2014 en application des obligations imposées localement, soumis à l'appréciation de la majorité municipale avant publication.
Inexistence de cap municipal, Absence de dynamique, Manque flagrant de Concertation publique, illuminent Aussonne en cette fin d'année.
Réalisations portées par la Communauté Urbaine (ex : Rue du 19 mars 1962), animations classiques voire usagées de la Ville et … Rien !
Heureusement les associations aussonnaises, les partenaires culturels et vous Toutes et Tous, faites vivre notre commune. Nous le saluons, nous le soulignons.
Politiquement, malgré nos propositions, nous attendons toujours l' examen de ne serait-ce qu'un seul dossier municipal portant une avancée concrète, réfléchie, en matière de : Transports et Circulation, d'anticipation de l'arrivée du Parc des Expositions, de construction de la Maison de Retraite, de prise en compte de notre Environnement, de réalisations de pistes cyclables, de jardins familiaux (depuis 2009), de construction réfléchie du Groupe Scolaire, de politique familiale, et cetera, et cetera. Rien, toujours Rien !
Les promesses électorales passées, un strict et froid, retour à la réalité s'impose ! C'est ainsi.
Vous souhaitant de belles et agréables fêtes de fin d'année, l'équipe de vos représentants, « Aussonne Unie, une nouvelle ambition "

Pour l'équipe "Aussonne Unie, une nouvelle ambition" Frédéric SALAÜN.

Urgences

Pompiers : 18
SAMU : 15
Enfants disparus - 116 000

Services publics

Mairie : 05 62 13 47 20
Site : www.aussonne.fr
Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.
Services techniques
05 62 13 22 90
Police municipale :
05.62.13.47.24
Direction Service enfance-jeunesse-éducation
05 62 13 47 20
- Coordination Enfance-Jeunesse : 05 61 85 89 82
- Crèche Prunel : 05 62 13 45 75
- Crèche Prestillou : 05 62 13 48 54
- Relais d'Assistantes Maternelles : 05 34 52 03 65
- Centre de Loisirs Aussonnais Pour AdolescentS (CLAP's) : 05 61 85 51 71
- Point Information Jeunesse et Cyber-Base : 05 34 52 92 64
- ALAE maternelle et ALSH Farandole : 05 62 13 48 53
- ALAE Primaire et ALSH Alsona : 05 61 06 15 87
- Permanences Espaces Ecoute Parents : 05 62 21 40 50

Lien social
Accueil : 05 62 13 47 28
Fax : 05 61 59 53 80
CCAS :
- Karine DANOS : 05 62 13 45 73
- Julie MOULIS : 05 62 13 47 28
- Christelle ANGO : 05 62 13 48 65

Lien Social - 200 route de Merville - Du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi
La Poste : 3631
Site : www.laposte.fr
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 12h. La levée est effectuée du lundi au vendredi à 14h30.
Gendarmerie
Accueil public : du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h - Dimanche et jours fériés, de 9h à 12h et de 15h à 18h
Contacts - 05 62 74 51 70
Avant 8h et après 18h appeler le 17 - Brigade de Beauzelle -Blagnac Constellation à Beauzelle
Centre des impôts
05 62 74 23 00 - 51, allées du Lauragais - 31770 Colomiers
Ecoles
- Maternelle Louise Michel : 05 34 57 46 24
- Primaire Jules-Ferry : 05 61 85 07 98
- Collège Germaine Tillion - route de Merville - 05 62 13 06 40

Permanences

Députée : Françoise Imbert
A Colomiers - B.P 122 - 31772 Colomiers Cedex - Tél. 05 34 26 03 90 - A Aucamville - Tél 05 62 80 45 88
Conseillère Générale
Véronique Volto - 05.34.33.32.31
Conseiller juridique
Robert Oliet, conciliateur judiciaire, tient sa permanence le 2ème vendredi de chaque mois, de 14h à 17h, à la Mairie 05.62.13.47.20
Assistantes sociales
- Maison de la solidarité - Le lundi de 14h à 16h ou sur rendez-vous - 05.61.71.03.50 - 4, boulevard Alain SavaryZAC Andromède 31700 Blagnac
- Mutualité Sociale-Agricole à Grenade - 05 61 10 40 40

Infos pratiques

Collecte des encombrants
Sur inscription en mairie
Collecte de sang
Les prochaines collectes de sang auront lieu à la salle associative n°1. Plus d'infos : 05 62 13 47 20, sur www.aussonne.fr - rubrique Agenda. ou www.dondusang.net / onglet chercher une collecte.
Déchetterie
- A Cornebarrieu, chemin Saint-James (près de l'itinéraire à Grand Gabarit) - Les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h - Les samedi et dimanche, de 10h à 18h - Fermée jeudis et jours fériés
- A Grenade, Route de Saint-Cézert - renseignements : 05 62 89 03 41

Marché de plein vent
Tous les vendredis matin rue de l'Eglise.

Associations

A.C.C.A. Société de chasse
M. Telloni - 09 54 10 45 86
Ausson'du rock
M. Prévost - 06 76 51 74 35
Aussonne Environnement
C. Masson - 05 61 06 12 65 ou 05 61 85 03 54 - Permanences tous les deuxièmes mercredis du mois, à 20 h 30, à la salle associative n° 3
Boule Joyeuse Aussonnaise
M. Tisseyre - 05 61 85 07 79
M. Sanchez - 05.61.85.08.25
Boule Lyonnaise
M. Darolles - 05 61 85 02 19
Cercle Canin Aussonnais
Mme Agullo - 06 16 19 06 76
Club de la Gaieté
M. Barbiero - 05 61 85 18 70
Comité des Fêtes
Mme Lian - 05 62 13 47 20
Comm'un Accord
M. Péré - 05 62 67 58 55
Cuisine en vie
Mme Kirch - 06 29 97 71 22 ou 05 34 52 93 74
Cyclo Club Aussonnais
M. Pilon Alain - 05 61 85 01 11
Donneurs de Sang
M. Mermoud - 05 61 85 82 71
EMDA : Ecole de Musique et de Danse d'Aussonne
Tel-répondeur : 09 32 72 83 14
Présidente : Mme Marcel
Etoile Aussonnaise (football)
M. Bru : 06 82 58 53 61
Club House : 05 61 85 35 00
F.N.A.C.A.
M. Tessedre
Foyer Rural
Local : 05 61 85 33 29
Gros Câlin (crèche associative)
Mme Gloaguen - 05 62 13 74 05
Crèche : 05 61 85 19 93
Judo Aussonne Bushido
M. Canghuilhem
aussonne.judo@gmail.com
Karaté-club
M. Fadel - 06 80 01 41 62
L'orteil en Pointe
M. Biard - 05 61 85 04 03
Les Amis d'Emilien
Tél 05 61 82 97 27
Les Fous du Volant Aussonnais
M. Garcia - 05 61 42 71 40
Association des Parents d'Elèves (APE)
Mme Haro-Hémar - contact@apeaussonne.fr
Parents d'Elèves de Jules-Ferry
Marion Barreau - 05 34 59 19 78
FCPE Collège Tillion :
Mme Ochoa - 06 79 58 85 63
Rescapés d'Ovalie
M. Anduze – 05 61 85 03 93
Rugby-Constellation
M. Bernès - 06 80 35 14 34
Tennis-Club Aussonnais
M. Busnel - 05 61 85 15 14
Tennis de table
Mme Chevetzoff - 06 62 86 27 43
Thieu Lâm Arts Martiaux Vietnamiens
M. et Mme Basset - 05 61 71 68 50
Union Harmonique
M. Odorico
Union Sportive Aussonnaise - Basket M. Lefevre - Mme Goncalves Da Costa - aussonne.basket@free.fr
Délégations Départementales ou Régionales :
- **Chiens Guide d'Aveugles** Tél. 05 61 80 68 01
- **Association des Sclérodermiques de France** Tél 05 63 60 63 68

Calendrier du trimestre

Les dates et heures de manifestations sont annoncées sous réserve ; elles peuvent être soumises à changement par les organisateurs.

En novembre
- **Samedi 22 novembre à 21 h à la Halle aux Sports, concert de la Sainte-Cécile avec l'Union Harmonique**
- **Samedi 22 novembre Assemblée Générale FSGT régionale des Clubs Cyclos organisée par le Cyclo-Club d'Aussonne**
- **Samedi 29 novembre toute la journée à la Halle aux Sports : marché de Noël organisé par le rugby**
- **Samedi 29 novembre à 20 h 30 à la Salle des Fêtes, bal country organisé par l'association Le Dancing Dauss**

En décembre
- **Mercredi 3 décembre de 18 h à 20 h, au PIJ, atelier Scrapbooking**
- **Samedi 6 décembre de 14 h à 16 h, au PIJ, atelier Vidéo**
- **Samedi 13 décembre à la Salle des Fêtes, spectacle de l'Ecole de musique**
- **Lundi 15 décembre à 10 h et 14 h 30 à la Salle des Fêtes, spectacles scolaires**
- **Lundi 15 et mardi 16 décembre à 10 h et 14 h 30 spectacles de Noël pour les enfants des écoles**
- **Jeudi 18 décembre en matinée, à la salle des fêtes, spectacle de Noël pour les enfants des crèches**
- **Samedi 20 décembre après-midi à la Salle des Fêtes, Noël pour les enfants de l'école de rugby**
- **Dimanche 21 décembre à la Salle des Fêtes, repas de Noël du Club de la Gaieté**

En janvier
- **Samedi 3 janvier de 14 h à 16 h au PIJ, atelier recherche d'emploi**
- **Dimanche 4 janvier à 20h30 à la Salle des Fêtes, loto du foot**
- **Samedi 7 janvier de 14 h à 16 h au PIJ, atelier recherche d'emploi**
- **Samedi 10 janvier à 20h30 à la Salle des Fêtes, repas de la FNACA**
- **Vendredi 30 janvier à 20h30 à la Salle des Fêtes, loto organisé par le Collège**
- **Samedi 31 janvier à 20h à la Halle aux Sports, repas du personnel communal**

En février
- **Mercredi 4 février de 18 h à 20 h, au PIJ, atelier recherche d'emploi**
- **Vendredi 6 février à 18h30 à la Salle des Fêtes, Carnaval organisé par le Comité des Fêtes, défilé dans les rues d'Aussonne**
- **Samedi 7 février de 14 h à 16 h au PIJ, atelier recherche d'emploi**
- **Samedi 14 février à 20h30 à la Salle des Fêtes, loto organisé par l'association Surdi d'Oc**
- **Dimanche 15 février à 15h à la Salle des Fêtes, loto organisé par le Club de la Gaieté**
- **Dimanche 22 février à 12h à la Halle aux Sports, repas des aînés avec l'orchestre Pierre Lebrun**

Etat civil

Naissances : Louise Gantier (27 05) - Margaux Egea (02 06) - Lya Perrault Attoumani (06 07) - Raphaël Larrue (17 07) - Morgane Delmas (19 06) - Lou Agosti (03 08) - Amaïa Moron 04 08) - Elsa Victoire (06 08) - Yordan Asenov (06 08) - Hugo Engel (12 08) - Victoria Sendao (13 08) - Clarisse Combe (14 08) - Laura Scaramouche (14 08) - Rafael Hoarau (24 08) - Kiara Carreira Fernandes (27 08) - Paolo Martignon (30 08) - Leny Aribaut (01 09) - Maximilien Borel (02 09) - Layanah Dunglas Arzac (03 09) - Liliy-Rose Pedro (07 09) - Emma Laporte (10 09) - Micah Roujan (11 09) - Emie Duprat-Monserrat (17 09) - Emma Fernandez (19 09)

Mariages : Alain Lefebvre et Corinne Alié (09 08) - Potart et Dunglas (09 08) - Yves Barbiere et Marie-Christine Balza (16 08) - Mohamed Chargui et Julie De Oliveira (30 08) - Florent Valancony et Romain Gabrieli (06 09) - Christophe Lauga et Adeline Berchet (06 09) - Paquit et Seguinau (20 09)

Décès : Jean Senac (26 07) - André Belloc (30 07) - Lucette Sagnes (07 08) - Marguerite Jacob (09 09) - Raymond Lucht (16 09)

Challenge Reiz

Les Branas avaient perdu les pédales, pour autant, la ville n'avait pas perdu la boule. Si la course cycliste FSGT n'était pas d'actualité, la Boule Joyeuse avait maintenu son rendez-vous de la fin août. L'objectif de ce concours amical est avant tout de recréer un événement sympathique et amical entre Aussonnais après la trêve estivale. C'est donc au boulodrome qu'avait lieu, cette année, le Challenge Reiz. Sous les ombrages, ce concours intergénérationnel s'est déroulé dans une excellente ambiance. A la mêlée, en triplette, 66 participants se sont affrontés. Au final, la triplette formée de Marc et Nohan Reiz et d'Antoine Millon l'emportait sur celle composée de Brice Maron-Pierre Massina-Gilles Turchi.
La triplette Pierre Pradel - Raphaël Raynaud - Daniel Varella prenait la troisième place.

Forum des Associations

Autre rendez-vous de rentrée, le Forum des Associations a fait le plein d'associations et d'inscriptions. Les responsables associatifs ont pu rencontrer leurs adhérents ou futurs adhérents et les Aussonnais ont pu, dans une seule et même après-midi, mieux connaître les activités de loisirs locales et s'inscrire ou inscrire leurs enfants dans les différentes disciplines proposées. Et elles sont nombreuses sur la ville. Les démonstrations ont su mettre en appétit ou finir de convaincre les indécis. Comme toujours, le Comité des Fêtes s'occupait des enfants en installant des structures gonflables sur le parvis.

Jazz sur son 31
Couleur trio

La première décentralisation de Jazz sur son 31 à Aussonne avait eu lieu l'an passé avec la médiation du Foyer Rural. Le succès avait été au rendez-vous. Jouant les cabarets d'un soir, la Salle des Fêtes avait fait le plein. L'expérience a donc été reconduite avec le même succès cette année. Fin interprète de jazz qu'il pratique depuis des années, Couleur Trio peut se permettre d'élargir sa palette dans un répertoire de créations qui s'inspire aussi de musique du Monde et de musique contemporaine. Cette liberté prise n'enlève rien à la richesse du répertoire ou au talent des musiciens et le public a largement apprécié cette prestation d'une exceptionnelle qualité.

Soirée aligot

La dernière manifestation en date est… pour la bonne bouche. La traditionnelle soirée aligot organisée par le Comité des Fêtes a fait le plein comme chaque année. Cette soirée est, elle aussi, placée sous le signe de la convivialité… et de la gastronomie.